



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 23 juillet 2014

Communiqué de presse

Augustin de Romanet reconduit à la tête d'Aéroports de Paris

Le 23 juillet 2014, Augustin de Romanet a été nommé Président-directeur général d'Aéroports de Paris par décret du Président de la République. Augustin de Romanet avait été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur par l'assemblée générale mixte du 15 mai 2014 et le Conseil d'Administration du 15 juillet avait proposé au Président de la République qu'il soit renouvelé aux fonctions de Président-directeur général de la société.

Monsieur de Romanet a été auditionné le 22 juillet par les commissions du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire de l'Assemblée nationale et du Sénat, comme le prévoit l'article 13 de la Constitution. Ces deux commissions ont approuvé à l'unanimité la reconduction d'Augustin de Romanet à la tête d'Aéroports de Paris.



"C'est avec fierté et détermination que je poursuis mon action au sein d'Aéroports de Paris. Durant les cinq prochaines années, je garderai l'objectif de faire de notre Groupe l'un des leaders mondiaux de la conception, de la construction et de l'exploitation d'aéroports. Notre second défi sera, dans un contexte de forte concurrence, de renforcer notre compétitivité pour attirer le trafic aérien à Paris et permettre à nos aéroports d'être les plus attractifs possibles et notamment en terme d'accueil et de qualité de service" déclare Augustin de Romanet.

Principaux chantiers engagés par Augustin de Romanet depuis son arrivée au sein du Groupe d'Aéroports de Paris en novembre 2012 :

- **Relance du projet de liaison directe "CDG Express"**

Dès son arrivée à la Présidence d'Aéroports de Paris, Augustin de Romanet a relancé avec Réseau Ferré de France et l'appui des pouvoirs publics, notamment du Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, le projet de liaison directe entre le centre de Paris (gare de l'Est) et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, "CDG Express". Ce projet, qui pourrait être mis en service en 2023, est un enjeu déterminant pour l'accessibilité de l'aéroport et pour la compétitivité de Paris et de la région Ile-de-France.

- **Déménagement du siège social d'Aéroports de Paris**

Afin de développer la réactivité et la créativité, d'adapter les méthodes de travail d'Aéroports de Paris aux évolutions du terrain, et de mieux répondre aux demandes des passagers et compagnies aériennes, Augustin de Romanet a proposé le transfert du siège social, du Boulevard Raspail à Paris, vers l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le déménagement sera effectif fin 2016.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

- **Amélioration de la qualité de service**

Offrir une qualité de service exemplaire est l'une des priorités stratégiques d'Aéroports de Paris. Augustin de Romanet a souhaité que l'accueil réservé aux passagers et aux compagnies aériennes clientes soit digne des meilleurs standards internationaux. En 2013, l'indice de satisfaction globale des passagers a progressé de deux points pour atteindre le niveau record de 88 %. Augustin de Romanet a également décidé de renforcer le dispositif d'accueil sur les terminaux par l'embauche de plus de 120 agents d'accueil en trois ans et souhaite poursuivre l'amélioration de la signalétique dans les aéroports parisiens. L'accent a également été mis sur un meilleur accueil pour les touristes Chinois, Brésiliens, Russes et Indiens.

- **Une croissance du trafic soutenue et des résultats financiers solides**

Après avoir enregistré un record de trafic en 2013 avec plus de 90 millions de passagers accueillis à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, le trafic entre le mois de janvier et le mois de juin 2014 est en hausse de 4,2 %, avec un total de 44,8 millions de passagers transportés. Le Groupe a enregistré des résultats financiers satisfaisants au titre de l'exercice 2013 avec un chiffre d'affaires en hausse de 4,3 % à 2,7 milliards d'euros et une progression de 4,7 % de son EBITDA.

Depuis le mois de novembre 2012, date de l'arrivée d'Augustin de Romanet à la direction d'Aéroports de Paris, le cours de bourse d'Aéroports de Paris a enregistré une progression de 76,13 % passant de 58,14 € (*cours du 28 novembre 2012*) à 102,4 € (*cours du 22 juillet 2014*).

- **Plan de modernisation et d'efficacité de l'entreprise**

Dès son arrivée, Augustin de Romanet a souhaité la mise en place d'un plan de modernisation de l'entreprise qui s'appuie sur une discipline financière accrue, et le lancement de plusieurs grands chantiers structurants afin d'améliorer l'organisation du travail et une meilleure maîtrise des charges courantes de l'entreprise.

- **Une gouvernance renforcée**

Sur proposition d'Augustin de Romanet, le conseil d'administration a procédé à la nomination de Patrick Jeantet en tant que Directeur général délégué d'Aéroports de Paris, poste qu'il occupe depuis le 1^{er} janvier 2014. Par ailleurs, le comité exécutif a été renforcé et compte désormais douze membres, pour couvrir l'ensemble des champs de compétence du groupe.

- **La poursuite du développement à l'international**

Si la priorité d'Augustin de Romanet demeure l'amélioration des plates-formes parisiennes, il souhaite également valoriser l'expertise et le savoir-faire des deux filiales, ADP Ingénierie dans la conception et ADP Management dans la gestion d'aéroports. Il a également approfondi l'alliance avec Schiphol Group et engagé une coopération renforcée avec le groupe aéroportuaire TAV Airports, dont Aéroports de Paris détient 38%.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

BIO EXPRESS

Né le 2 avril 1961, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, Augustin de Romanet a été Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations de mars 2007 à mars 2012. Auparavant, il fut Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République de juin 2005 à octobre 2006 et a exercé de hautes responsabilités au sein de cabinets ministériels. Entre 2002 et 2005, il fut notamment Directeur du cabinet d'Alain Lambert, Ministre délégué au budget, Directeur adjoint du cabinet de Francis Mer, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale et Directeur adjoint du cabinet du premier Ministre Jean-Pierre Raffarin.

Le 28 novembre 2012, il est nommé Président-directeur général d'Aéroports de Paris en remplacement de Pierre Graff, atteint par la limite d'âge statutaire.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Elise Hermant, Responsable du Pôle Opinion +33 1 43 35 70 70

Relations Investisseurs : Vincent Bouchery, Responsable Relations Investisseurs + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2013, Aéroports de Paris a accueilli plus de 90 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et 43 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2013, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 754 millions d'euros et le résultat net à 305 millions d'euros.

Siège social : 291. boulevard Raspail. 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.